



MATURITÉS

ÉCOLE DE COMMERCE

ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE

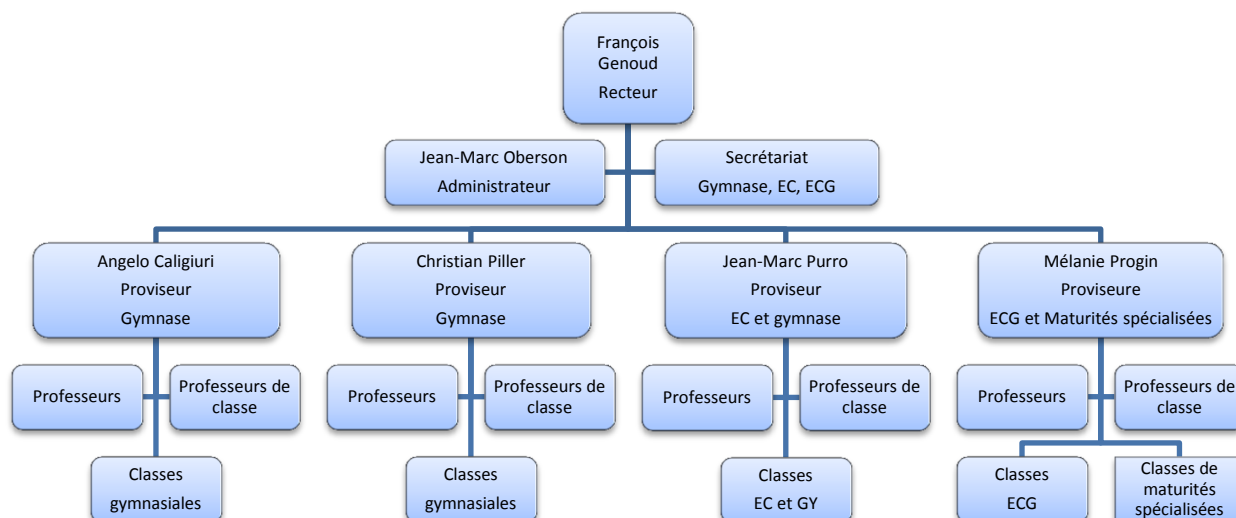
LES ÉTUDES
2012 - 2013

Informations générales

Adresse
Collège du Sud
Rue de Dardens 79
1630 Bulle
www.collegedusud.ch
infoCSUD@edufr.ch

Secrétariat
Tél. 026 305 99 00
Fax 026 305 99 09
Courriel Dardanog@edufr.ch
Lengev@edufr.ch
Morisodi@edufr.ch

Organigramme



Buts de l'enseignement

L'enseignement dispensé au Collège du Sud contribue¹ :

- à donner à l'élève une formation générale ;
- à promouvoir la maturité de son esprit, l'indépendance de son jugement et l'épanouissement de sa personnalité ;
- à développer ses facultés intellectuelles, sa volonté, sa sensibilité, sa créativité et ses aptitudes physiques ;
- à renforcer le sens de ses responsabilités envers lui-même, autrui et la société ;
- selon le type d'enseignement, à le préparer aux études supérieures ou à lui donner une formation professionnelle.

¹ Cf. la loi du 11 avril 1991 sur l'enseignement secondaire supérieur.

CHARTE

Le Collège du Sud se trouve à Bulle. Il accueille les étudiants-es du sud fribourgeois, région dynamique reconnue pour sa qualité de vie.

Fondé en 1973 au sein du Cycle d'Orientation de la Gruyère, il s'installe dans ses propres murs en 1994.

Il est le seul collège du canton à offrir trois voies de formation : Gymnase, Ecole de commerce avec Maturité professionnelle commerciale et Ecole de Culture Générale.

Pour accomplir la mission que lui a confiée le canton de Fribourg dans la loi du 11 avril 1991 sur l'enseignement secondaire supérieur, il entend privilégier la responsabilité, la compétence, la communication, l'ouverture.

RESPONSABILITE

Le Collège du Sud

- veut favoriser l'autonomie des acteurs de l'école (étudiants-es, corps enseignant, administration, direction) ;
- souhaite développer la participation active de chacun-e dans un souci d'initiative et de délégation ;
- entend valoriser le désir et le plaisir d'apprendre, de connaître et d'enseigner ;
- veut entretenir un esprit de justice, d'équité et de civisme ;
- se soucie de l'équilibre et de la santé de chacun-e.

COMPETENCE

Le Collège du Sud

- donne à ses étudiants-es une formation de qualité, grâce à la compétence et aux qualifications de son corps enseignant ;
- attend de chacun-e un travail rigoureux et efficace ;
- encourage la volonté et l'assiduité ;
- met tout en œuvre pour développer la capacité d'analyse et le sens critique de chacun-e ;
- souhaite développer les liens entre les différentes disciplines.

COMMUNICATION

Le Collège du Sud

- encourage le respect mutuel, en particulier dans les échanges d'idées et les débats ;
- offre un cadre dans lequel chacun-e peut s'épanouir et prendre confiance en soi ;
- donne la possibilité à chacun-e de trouver des interlocuteurs appropriés ;
- vise à renforcer le sens de la solidarité, notamment au sein des classes.

OUVERTURE-CULTURE

Le Collège du Sud

- s'efforce de susciter la curiosité face au savoir et aux démarches propres à chaque branche ;
- encourage par des activités diversifiées la créativité et le sens de l'esthétique ;
- développe la connaissance de nos origines culturelles et favorise l'ouverture au monde par la sensibilisation aux autres civilisations.

I Le gymnase (GY)

Conditions d'admission au gymnase

Provenance :		Cycle d'orientation (CO)			Autre	
		3 ^e pré-gymnasiale (PG) ①	3 ^e générale (G) ②	3 ^e EB ③	Ecole privée ④	Autre canton ⑤
Promotion	au semestre	Admission sans examens	Pas d'admission possible (ces élèves doivent effectuer une 10 ^e année pré-gymnasiale pour entrer au Gymnase)	Pas d'admission possible	Admission avec examens	Selon conditions d'admission du canton quitté
	à l'année					
Non-promotion	au semestre	Admission sans examen si promotion en fin d'année scolaire, après étude du dossier	Pas d'admission possible	Pas d'admission possible		
	à l'année	Pas d'admission possible				
Remarques		L'élève doit quitter le CO en étant promu	Une 10 ^e année linguistique ne permet pas l'entrée au gymnase			

- ① Les élèves provenant des classes de 3^e année pré-gymnasiale du CO sont admissibles sans examen dans une classe de 1^e année gymnasiale s'ils remplissent les conditions de promotion du CO. Ce sont les moyennes du 1^e semestre de la 3^e année du CO qui font référence. L'admission n'est définitive que si ces conditions sont maintenues en fin d'année scolaire au CO.
- ② Les élèves qui ont achevé une 3^e générale du CO doivent accomplir une 3^e année en section pré-gymnasiale du CO pour être admis en classe de gymnase. Cependant, la conférence des recteurs des collèges peut admettre exceptionnellement des élèves de 3^e générale, sur la base d'une procédure d'admission prenant en compte le préavis du directeur du CO, le cursus scolaire du candidat et ses résultats au terme du CO.
- ③ Les élèves de classes exigences de base (EB) ne peuvent pas accéder au gymnase.
- ④ Les élèves qui ont fréquenté un **institut privé** et qui demandent une admission en section gymnasiale doivent se présenter à l'examen (pour les quatre collèges du canton), à Fribourg, le **mardi 10 juillet 2012**.
- ⑤ Les candidats en provenance d'un autre canton sont en principe admis s'ils remplissent les conditions d'admission dans leur canton.

Quoi qu'il en soit, le délai limite d'inscription pour être admis au Collège du Sud est fixé au **mercredi 15 février 2012**.

Durée des études

Les études gymnasiales durent quatre années.

Perspectives ultérieures

Celui ou celle qui est en possession d'un certificat de maturité gymnasiale peut, en principe, s'inscrire dans n'importe quelle section d'études d'une Université ou d'une Ecole polytechnique suisse. Quelques facultés exigent cependant la connaissance de certaines branches qui ne font pas forcément partie du choix de tel ou tel élève : il s'agit essentiellement du latin pour les facultés des lettres, du latin et du grec pour les facultés de

théologie. Le grec est obligatoire en faculté des lettres pour l'étude des langues anciennes (latin et grec) et pour celle de l'archéologie.

Les facultés des lettres et de théologie offrent la possibilité de rattraper le latin et le grec, mais cette solution peut provoquer un retard dans les études.

Le titulaire d'une maturité gymnasiale peut aussi directement entrer dans une Haute Ecole pédagogique (HEP). Il lui est même possible d'entrer dans les Hautes Ecoles spécialisées (HES), par exemple à la Haute Ecole de Gestion (HEG), moyennant une année de pratique professionnelle après la maturité.

Contrairement aux formations professionnelles, le gymnase ne prépare pas directement à une profession. L'élève qui couronne cette formation générale par l'obtention d'un certificat de maturité fédérale doit consacrer encore plusieurs années à l'acquisition d'une formation professionnelle, universitaire ou non

Les disciplines de maturité

Programme d'études		
Les pourcentages se réfèrent au volume total d'enseignement des quatre années de gymnase		
Domaines d'études	11 disciplines fondamentales	
Langues :	● Langue d'enseignement: Français	**
	● 2 ^{ème} langue: Allemand	**
	● 3 ^{ème} langue à choix: Anglais ou Italien ou Latin	**
Mathématiques et sciences expérimentales:	● Mathématiques 2 niveaux possibles	**
	● Physique ● Chimie ● Biologie	
Sciences Humaines :	● Histoire ● Géographie ● Philosophie	
Arts :	● Arts Visuels ou Musique	
Options :	● Option spécifique	**
	● Option complémentaire	*
	● Travail de maturité	
Branches obligatoires :	Economie & Droit Informatique Sciences religieuses	
Sport :	Education physique	
Facultatif :	« Basic English » Italien	

L'élève choisit :

- une option spécifique
- et une option complémentaire.

Le cumul des branches n'est pas possible.

Options spécifiques	
● Latin I (débutants) ou Latin II (avancés) ou Grec	
● Italien ou Anglais ou Espagnol	
● Physique + Appl. des mathématiques	
● Biologie + Chimie	
● Economie & Droit	
● Arts visuels	
● Musique	

Une langue étudiée comme discipline fondamentale ne peut pas être choisie comme option spécifique.

Options complémentaires	
● Application des mathématiques	
● Physique	
● Chimie	
● Biologie	
● Informatique	
● Géographie	
● Histoire	
● Economie & droit	
● Psychologie -Pédagogie	
● Philosophie	
● Sciences religieuses	
● Arts visuels	
● Musique	
● Sport	

Disciplines d'examen :

- ** = examens écrit et oral
- * = examen oral uniquement

Le choix de la musique ou des arts visuels comme option spécifique exclut celui de la musique, des arts visuels ou du sport comme option complémentaire.

Bilinguisme :

L'élève est encouragé à suivre une ou plusieurs branches dans l'autre langue.

Déroulement des différents choix (GY)

Ils se font progressivement et successivement.

A l'entrée au Collège du Sud

L'élève devra opérer trois choix :

1. Le domaine des arts : arts visuels ou musique ?
2. Le domaine des langues anciennes : s'il est en classe pré-gymnasiale avec latin, il pourra poursuivre l'étude de cette langue en première année. C'est seulement pour la deuxième année que se posera la question du choix définitif.
Il en est de même avec le grec. A noter qu'il est possible de continuer le grec sans faire de latin. Nous conseillons vivement de continuer ces langues anciennes en première année. L'élève se garde ainsi toutes les portes ouvertes sans hypothéquer un seul des choix futurs.
3. Bilinguisme : il est possible de suivre le cours d'introduction à l'économie et au droit en allemand dans l'optique de l'obtention d'une maturité avec mention bilingue. Cette voie ne s'adresse pas forcément à des personnes qui sont déjà bilingues, mais il est toutefois nécessaire d'être proche du 5 en allemand pour mettre ces cours à profit.

En première pour la deuxième année

Choix de l'option spécifique (OS)

La branche choisie à ce titre est celle qui marque la couleur particulière de la maturité. Le choix doit être fait d'abord en fonction des goûts personnels et ensuite seulement en fonction des attirances préalables au niveau professionnel. L'expérience montre en effet que les projets professionnels changent souvent jusqu'à la fin de la maturité et même au début de la formation postérieure au collège.

Il faut aussi noter que ce choix doit être mis en perspective avec celui de l'option complémentaire qui se fera l'année suivante.

Choix de la langue 3 (L3, discipline fondamentale)

Trois possibilités s'offrent alors : le latin, l'anglais ou l'italien. Mais on ne peut pas prendre la même langue en langue 3 et en option spécifique.

L'option spécifique Latin niveau I débutant est réservée uniquement à ceux qui n'ont pas choisi le latin au pré-gymnase.

Basic English : ceux qui n'auraient pas inclus l'anglais dans leur choix de langues peuvent décider de suivre un cours d'anglais de communication (2h/sem.).

Mathématiques

Les élèves qui choisissent l'OS « Physique / Application des mathématiques » ont l'obligation de suivre un programme renforcé de mathématiques (maths+). Mais ceux qui ont choisi une autre OS peuvent également suivre un cours de maths+. Dans ce cas, l'horaire hebdomadaire augmente d'une heure en deuxième, troisième et quatrième année. Ce choix est vivement conseillé à tous les étudiants qui n'excluent pas des études scientifiques. Il serait également bienvenu pour les élèves qui choisissent les OS « Biologie / chimie » ou « Economie / droit ».

En deuxième pour la troisième année

Choix de l'option complémentaire (OC)

Elle doit être choisie en perspective avec l'option spécifique. L'élève peut soit choisir une branche qui renforce son choix de l'OS, soit au contraire choisir quelque chose de totalement différent pour rééquilibrer les proportions entre les divers domaines.

Evidemment, il n'est pas permis de choisir en OC une des branches étudiées en OS. D'autre part, le choix d'une discipline artistique en OS exclut le choix des arts visuels, de la musique ou du sport comme OC.

Travail de maturité

Chaque élève doit effectuer, seul ou à deux, un travail autonome d'une certaine importance. Ce travail fera l'objet d'un texte ou commentaire rédigé, ainsi que d'une présentation orale. Un choix de thèmes, si possible interdisciplinaires, est proposé aux étudiants en deuxième année. Le travail final est noté et compte comme une autre branche pour l'obtention du certificat de maturité. Le travail de maturité fait l'objet d'une évaluation formative intermédiaire.

Grille horaire GY

Disciplines	Branches	1^e	2^e	3^e	4^e	Total
Langue 1	Français	4	4	4	5	17
Langue 2	Allemand	4	3	3	4	14
	<i>Allemand (latinistes)</i>	3				13
Langue 3	Anglais	3	3	3	3	12
	Latin	3	4	3	3	13
	Italien		4	3	3	10
Mathématiques	Niveau 1	4	4	4	4	16
	<i>Niveau 2</i>		5	5	5	19
Sciences expérimentales	Total :	4	6	2	2	14
	Biologie	2	2			4
	Chimie	2	2			4
	Physique		2	2	2	6
	<i>Physique pour OS PAM</i>		3	2		5
Sciences humaines	Total :	7	4	2	2	15
	Histoire	2	2	2	2	8
	Géographie	2	2			4
Activités artistiques	Arts visuels ou musique	2	2	2		6
Options spécifiques	Latin avancé		4	4	5	13
	Latin déb. grec, italien, anglais, espagnol, biologie et chimie, sciences économiques, arts visuels, musique		4	5	5	14
	Physique et appl. des mathématiques		3	4	5	12
Option complémentaire	Pour toutes les branches (tableau p. 6)			2	2	4
Travail de maturité				1		1
Disciplines obligatoires	Informatique	1				1
	Economie / droit	3				3
	Economie / droit (latinistes)	2				2
	Sciences des religions	1	1			2
	Philosophie			3	3	6
Sport	Education physique	3*	3	3	3	12
Autre	<i>Grec * En 1^{er} année, la 3^e heure d'éducation physique est facultative pour ces élèves</i>	2				
	<i>Basic English (facultatif)</i>		2	2	2	
TOTAUX		33	34	34	33	134

II L'ECOLE DE COMMERCE (EC)**Maturité professionnelle commerciale****Nouvelles conditions d'admission à l'EC**

		Cycle d'orientation (CO)			Autre	
		3 ^e pré-gymnasiale (PG) ①	3 ^e générale (G) ②	3 ^e EB ③	Ecole privée ④	Autre canton ⑤
Si l'élève est promu-e	au semestre	Concours d'admission	Concours d'admission	Pas d'admission possible	Concours d'admission	Selon conditions d'admission du canton quitté
	à l'année					
Si l'élève n'est pas promu-e	au semestre	Concours d'admission à passer au mois de mars. Si l'élève est reçu, son admission devient définitive en cas de promotion en fin de CO	Concours d'admission à passer au mois de mars. Si l'élève est reçu, son admission devient définitive en cas de promotion en fin de CO	Pas d'admission possible		
	à l'année	Pas d'admission possible	Pas d'admission possible			
Remarques		L'élève doit terminer son CO en étant promu	L'élève doit terminer son CO en étant promu	Ces élèves doivent faire une 10 ^e générale		

**** Ce sont les moyennes du 1^e semestre de la 3^e année du CO qui font référence. L'admission n'est définitive que si ces conditions sont maintenues en fin d'année scolaire au CO.**

- ① Les élèves promus d'une classe de troisième pré-gymnasiale sont soumis au concours d'admission du **samedi 17 mars 2012. Il n'y a pas de rattrapage.**
- ② Les élèves promus de section générale soumis au concours d'admission du **samedi 17 mars 2012. Il n'y a pas de rattrapage.**
- ③ Les élèves de classes exigences de base (EB) ne peuvent pas accéder à l'école de commerce.
- ④ Les élèves provenant d'une **école privée** doivent se présenter au concours d'admission du **samedi 17 mars 2012.**
- ⑤ Les candidats qui ont fréquenté les classes d'un autre canton sont en principe admis s'ils remplissent les conditions d'admission dans leur canton.

Quoi qu'il en soit, le délai limite d'inscription est fixé au **mercredi 15 février 2012.**

La Maturité professionnelle commerciale

Que signifie « MPC » ?

La MPC permet d'entrer sans examen dans les Hautes Ecoles Spécialisées (HES), en particulier les Hautes Ecoles de Gestion (HEG), pour le domaine économique et administratif. L'accès à l'Université est possible moyennant la réussite à l'examen passerelle (formation complémentaire).

Durée des études

La voie des études commerciales dure quatre ans et permet d'obtenir le CFC d'employé de commerce et la maturité professionnelle commerciale (MPC).

Conditions d'admission — Nouveau !

Tous les élèves intéressés par cette section sont soumis à un concours d'admission :

- Les notes obtenues au CO au 1^{er} semestre ne sont plus prises en compte. Les branches du concours sont le français, l'allemand, les mathématiques et l'anglais. Il n'y a plus de notes attribuées, mais des points, qui comptent pour l'admission : les élèves ayant obtenu les meilleurs résultats (en nombre de points) sont admis.
- En cas d'admission, l'élève doit terminer son CO en étant promu. Une non-promotion en fin de scolarité obligatoire ne permet pas le passage au secondaire supérieur II.
- Les élèves qui viennent d'un autre canton, et qui emménagent sur le canton de Fribourg avec leurs parents, sont admis s'ils remplissent les conditions d'admission dans une école de commerce, dans une classe du même niveau, du canton d'où ils viennent.
- Les élèves qui effectuent leurs études dans le canton de Fribourg mais dont les parents sont domiciliés dans un autre canton, sont admis dans la mesure des places disponibles. D'autre part, le canton de domicile doit donner une autorisation de scolarisation extracantonale.

Les spécificités de la formation

La formation vise ainsi deux certificats (CFC + MPC). La maturité professionnelle allie une formation élargie en culture générale à une formation professionnelle initiale. La formation à la pratique professionnelle est intégrée dans l'enseignement à l'école et approfondie à l'occasion du stage complémentaire en entreprise. Le lien étroit avec le monde du travail et les situations professionnelles sont le signe distinctif de cette formation. Les titulaires d'une maturité professionnelle disposent ainsi d'une double qualification : non seulement ils ont une profession et peuvent se présenter sur le marché du travail, mais ils ont également démontré une aptitude aux études et peuvent accéder aux hautes écoles spécialisées sans passer d'examen.

Stages en entreprise (SE) : 1 an (39 semaines + travail personnel)

Grille horaire EC

Dotation horaire modèle 3+1 CFC/MP (leçons hebdomadaires – cumul – exigences OFFT)

nombre de semaines/année											
40											
	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	Total heures cumulées	Dont EOP	Dont pluridisciplinaire	Décompte FPP à l'école	Décompte FPP sans SE	Complément cantonal	exigences OFFT
Langue 1	5	3	4		480						480
Français	5	3	4		480						
Langue 2	4	3	3		400						400^c
Allemand	4	3	3		400						
Langue 3	4	3	3		400						400^c
Anglais et correspondance	4	3	3		400						
ICA	4	5	5		560						
Administration et bureautique	2	1	1		160						
Informatique	1	2	2		200						
Français correspondance et communication	1	1	1		120	504	160	504			480 ^d
Allemand correspondance et communication		1	1		80						
Economie et société	8	10	9		1080						
Economie d'entreprise	2	2	2		240						
Economie politique		2	2		160						
Gestion financière	4	2	3		360	324		324			640
Droit		2	2		160						
Géographie économique	2	2			160						
Projets pluridisciplinaires et techniques de travail	a	a	a				160 ^a				
PPI en école		4			160			160			160
Education physique	3	3	3		360						360
Branches MP, autres branches et compléments	6	4	6		640						
Histoire et institutions politiques	2	2	2		240						160
Mathématiques	2	2	2		240						240
Arts	2				80					80	
Philosophie - Ethique, politique et économie			2		80					80	
Stage en entreprise^b				40	1600						1600
Total pluridisciplinarité entre ICA et langues							160				160
Total pluridisciplinarité E&S							160				
Total EOP						828					624
Total PPI et EOP									988		880
Total FPP ICA et ES								828			720
Total FPP hors ICA et ES								160			160
Totaux	34	35	33	40	5680	828	320	988	988	160	2040

^a Les projets pluridisciplinaires et techniques de travail (160 heures) seront abordés dans les disciplines "E&S", "ICA" et "Histoire".

^b Le travail autonome (TA) est effectué durant l'année de stage en entreprise.

^c "Un minimum de 40 leçons dans la L2 et dans la L3 doit être organisé de manière pluridisciplinaire avec ICA" (PES p. 40).

^d 60 leçons doivent être communes entre ICA et Langue 1 (PES p. 37).

III L'ECOLE DE CULTURE GENERALE (ECG)

Conditions d'admission à l'ECG

		Provenance :			Cycle d'orientation (CO)		Autre	
		3° pré-gymnasiale (PG) ①	3° générale (G) ②	3° EB ③	Ecole privée ④	Autre canton ⑤		
Si l'élève est promu-e	au semestre	Admission sans examens	Si la moyenne des branches éliminatoires : - est supérieures à 4.65 et qu'aucune de ces branches n'est inférieure à 4.00 : admission sans examen ** - est inférieures à 4.65 : admission avec examens (en mars)	Pas d'admission possible	Admission avec examens	Selon conditions d'admission du canton quitté		
	à l'année		** si le 4.65 en ME n'est pas maintenu en fin d'année scolaire, l'élève doit passer un examen d'admission au mois de juillet					
Si l'élève n'est pas promu-e	au semestre	Admission sans examen si promotion en fin d'année scolaire	Examen d'admission à passer au mois de mars. Si réussite, admission possible en cas de promotion en fin de CO	Pas d'admission possible	Admission avec examens	Selon conditions d'admission du canton quitté		
	à l'année	Pas d'admission possible	Pas d'admission possible, même si réussite à l'examen d'admission en mars					
Remarques		L'élève doit terminer son CO en étant promu	Une 10 ^e année <i>linguistique</i> ne permet pas l'entrée à l'ECG sans examen	Ces élèves doivent faire une 10 ^e générale				

**** Ce sont les moyennes du 1^{er} semestre de la 3^e année du CO qui font référence. L'admission n'est définitive que si ces conditions sont maintenues en fin d'année scolaire au CO.**

- ① Les élèves promus d'une classe de troisième pré-gymnasiale sont admis sans examen.
- ② Les élèves promus de section générale, qui ont **obtenu 4.65 au moins** en branches éliminatoires sont admis sans examen. Pour ceux qui ne parviennent pas à maintenir ces résultats en fin d'année de CO, un examen d'admission est prévu **le mardi 10 juillet 2012**.
Les élèves de section générale et qui ont obtenu une moyenne éliminatoire inférieure à 4.65 se présentent aux examens du **samedi 17 mars 2012**, à 07h30 au Collège du Sud. L'examen porte sur les programmes de 3^e CO (section générale) en français, allemand et mathématiques. **Il n'y a pas d'examen de rattrapage.**
- ③ Les élèves de classes exigences de base (EB) ne peuvent pas accéder à l'école de culture générale.
- ④ Les élèves provenant d'une école privée doivent se présenter à l'examen du **samedi 17 mars 2012**.
- ⑤ Les candidats qui ont fréquenté les classes d'un autre canton sont en principe admis s'ils remplissent les conditions d'admission dans leur canton.

Quoi qu'il en soit, le délai limite d'inscription est fixé au **mercredi 15 février 2012**.

Durée des études ECG

Il faut trois ans pour obtenir le certificat de culture générale.

Le certificat de culture générale

L'école de culture générale Suisse (ECG) est un cursus de formation à plein temps du secondaire II, reconnu par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'Instruction publique (CDIP) et existe depuis 2003. Soixante et une écoles de culture générale sont réparties actuellement sur l'ensemble du territoire suisse. La plupart sont issues des anciennes écoles de degré diplôme. Elles sont reliées entre elles par un plan d'études cadre unique pour toute la Suisse

Dans le canton de Fribourg, la voie ECG est offerte à l'ECGF (Ecole de culture générale de Fribourg) et à la section ECG du Collège du Sud, à Bulle. Elle dure trois ans et permet d'obtenir le certificat de culture générale, avec mention du domaine suivi.

La fonction des ECG

Les ECG cantonales ont une fonction incontestée de raccordement à la formation professionnelle tertiaire. Elles préparent aux Ecoles Supérieures (ES) et, moyennant une année supplémentaire de maturité spécialisée, à la Haute Ecole Spécialisée (HES-SO) des domaines de la Santé et du Social, ainsi qu'à la Haute Ecole Pédagogique (HEP).

Les grandes lignes du certificat

Selon les exigences futures de son projet professionnel, l'élève suit une formation dans l'un des domaines spécifiques suivants : santé ou socio-éducatif.

L'enseignement se compose de disciplines fondamentales, de disciplines spécifiques et de disciplines complémentaires. Le programme englobe les langues, les mathématiques, les sciences expérimentales et naturelles, les sciences sociales, le sport, la musique et l'art.

Un stage pratique, d'une durée minimale de deux semaines dans le domaine spécifique suivi, doit être accompli durant la formation.

Le certificat implique que chaque étudiant-e réalise, de manière autonome, un travail personnel faisant l'objet d'une présentation écrite et orale.

Une voie d'études exigeante

Très généralement, voici les qualités que l'on souhaite développer chez les élèves pour leur permettre d'obtenir leur certificat

- une culture générale orientée vers la compréhension des réalités actuelles,
- une attention particulière à l'éducation de sa personne,
- la confirmation de son orientation professionnelle,
- la préparation à l'accomplissement de la formation professionnelle subséquente,
- un savoir-faire provenant des compétences acquises grâce à la formation générale et les expériences professionnelles.

Perspectives ECG

L'ECG a pour but de donner à des jeunes, ayant terminé leur scolarité obligatoire, la possibilité d'accéder à des études ou des formations exigeant 10, 11 ou 12 degrés de scolarité préalables, 18 ou 19 ans révolus et une maturité suffisante.

Elle ouvre la voie à un large éventail de professions :

A. Option santé

Préparation aux professions :

- Soignantes : Infirmier/ère, sage-femme, ambulancier, puériculteur/trice ;
- Médico-thérapeutiques
diététicien/ne, ergothérapeute, hygiéniste dentaire, pédicure-podologue, physiothérapeute.
- Médico-techniques
laborant/ine médical/e, préparateur/trice en pharmacie, technicien/ne en radiologie médicale (TRM), technicien en salle d'opération (TSO).
- Du laboratoire et autres
laborant/ine en biologie, en chimie, assistant/e de médecin, en pharmacie, droguiste, esthéticien/ne, opticien/ne.

B. Option socio-éducative

Préparation aux professions :

- Enseignant/e primaire, éducateur/trice spécialisé/e, de la petite enfance, psychomotricien/ne, assistant/e social/e, maître/sse socioprofessionnel/le.

Déroulement des études ECG

L'élève suit, selon ses aptitudes, ses vœux et les exigences futures, une, deux ou trois années d'enseignement à l'ECG. En début de première année, il choisit l'une des deux options possibles : option **santé** ou **socio-éducative**.

Un certificat de culture générale couronne la fin de la 3^e année.

Ce certificat n'est pas une fin en soi. Il facilite l'entrée dans des écoles où le niveau exigé des connaissances scientifiques et des qualités personnelles du candidat est élevé.

Les détenteurs d'un certificat ECG peuvent obtenir une maturité spécialisée qui leur permettra de se présenter dans une HES (haute école spécialisée) ou une HEP (haute école pédagogique). Cette formation d'une année est placée sous la responsabilité des Ecoles de Culture Générale.

Trois types de maturité spécialisée sont possibles :

- maturité spécialisée domaine santé (MS-santé) ;
- maturité spécialisée domaine social (MS-social) ;
- maturité spécialisée domaine pédagogie (MS-DP).

Grille horaire ECG

		Domaine Santé				Domaine Socio-éducatif							
		1ère année	2e année	3e année	Total	%	1ère année	2e année	3e année	Total	%		
DISCIPLINES FONDAMENTALES													
Langues et communication						37	37%					37	37%
Langue 1	Français	5	5	5	15		5	5	5	15			
Langue 2	Allemand	4	3	3	10		4	3	3	10			
Langue 3	Anglais	3	3	3	9		3	3	3	9			
Informatique	Informatique- Bureautique	1	2		3		1	2		3			
Mathématiques et sciences expérimentales						22	34%					22	22%
Mathématiques	Mathématiques	4	3	3	10		4	3	3	10			
Sc. expérimentales :	Physique	2	2	2	6		2	2		4			
	Chimie	2	2	2	6		2	2		4			
	Biologie				0		2	2		4			
Sciences humaines						16	16%					18	24%
Sc. humaines 1	Histoire	2	2	2	6		2	2	2	6			
	Géographie	2	2		4		2	2		4			
	Economie & droit				0				2	2			
Sc. humaines 2	Philosophie & éthique			2	2				2	2			
	Psychologie			2	2					0			
	Sociologie			2	2		2	2		4			
DISCIPLINES SPECIFIQUES													
Domaine Santé						12	*					6	**
Domaine Santé	Biologie	2	2	2	6					0			
	Anatomie et Physiologie humaine	2	2	2	6					0			
Domaine Socio-éducatif	Psychologie				0		2	2		4			
	Pédagogie				0			2		2			
Arts et sport						11	11%					15	15%
Arts	Musique et/ou Arts visuels		2		2		3		2	5			
	Histoire de l'art				0				1	1			
Sport	Education physique	3	3	3	9		3	3	3	9			
Travail personnel						1	1.0%					1	1.0%
				1	1				1	1			
DISCIPLINES COMPLEMENTAIRES													
						1	1.0%					1	1.0%
Santé : cours santé ; socio : théâtre		1			1				1	1			
Total par degré		33	33	34	100	100%	33	33	34	100	100%		

* = s'ajoute au groupe des mathématiques et sciences expérimentales

**= s'ajoute au groupe des sciences humaines

Les maturités spécialisées

La création de la maturité spécialisée est la principale nouveauté du concept de formation des écoles de culture générale approuvé en 2003 par la CDIP. Comme troisième voie de maturité à côté des maturités gymnasiales et professionnelles, elle donne accès à des formations dans des domaines spécifiques des Hautes écoles spécialisées (HES). La maturité spécialisée, reconnue au niveau national, exige la rédaction et présentation d'un travail de maturité spécialisée ainsi que des prestations complémentaires, spécifiques aux domaines choisis.

Le canton de Fribourg a introduit à l'automne 2010 trois orientations de maturité spécialisée : Santé, Social et Pédagogie. Il s'agit d'une formation théorique et/ou pratique d'une année dans le domaine professionnel spécifique, destinée aux élèves certifiés des ECG. Cette formation comprend également la réalisation d'un travail de maturité spécialisée (TMS), en lien avec l'orientation choisie.

Les conditions d'admission, le type de formation, la grille horaire et le travail de maturité spécialisée diffèrent suivant les orientations.

MATURITE SPECIALISEE – Domaine « SANTE »

La maturité spécialisée domaine Santé (MS-Santé) donne un accès direct aux filières non régulées de la HES-SO, domaine de la santé. Si la filière est à régulation, la MS-Santé est assortie d'une procédure d'admission. Elle dure une année.

La MS-Santé comprend :

- une formation pratique et théorique;
- une expérience professionnelle en institution ;
- la réalisation d'un travail de maturité spécialisée (TMS-Santé).

MATURITE SPECIALISEE – Domaine « SOCIAL »

La maturité spécialisée domaine Social (MS-Social) donne accès à la Haute Ecole de Travail Social (HES) qui décerne le Bachelor of Arts HES-SO en travail social (Social Work).

La formation comprend :

- 40 semaines d'expériences professionnelles dont au moins 20 semaines spécifiques dans une institution du domaine social ou éducatif, encadrées et évaluées selon des modalités définies ;
- la réalisation d'un travail de maturité spécialisée (TMS-Social). Ce travail porte sur l'expérience professionnelle réalisée dans l'institution.

La MS-Social est obtenue aux conditions suivantes :

- obtenir une attestation pour les expériences professionnelles spécifiques ou non.
- obtenir une évaluation positive au terme de l'expérience professionnelle en institution.
- obtenir une note suffisante au TMS-Social.

MATURITE SPECIALISEE – Domaine « PEDAGOGIE »

La maturité spécialisée domaine Pédagogie (MS-DP) donne accès à la procédure d'admission à la Haute Ecole Pédagogique (HEP) qui forme les enseignant(e)s des classes préscolaires et primaires ainsi que les enseignant(e)s secondaires en activités créatrices et économie familiale (formations disciplinaire et didactique).

La formation comprend :

- des cours en langues, mathématiques, sciences expérimentales, sciences humaines, en arts et en sport, à raison de 25 leçons hebdomadaires durant 32 semaines ;
- la réalisation d'un travail de maturité spécialisée (TMS-DP).

Frais occasionnés par la fréquentation du Collège du Sud

Frais divers

Les parents supportent

- les frais d'écolage (cf. ci-dessous)
- les frais de matériel (manuels et petit matériel)
- les frais liés aux activités culturelles
- les frais de déplacement
- les frais de repas de midi.

Les élèves ont la possibilité de prendre le repas de midi au restaurant du Collège du Sud pour le prix de Frs 8.50. Pour faciliter le paiement, des carnets de dix bons sont en vente au restaurant.

Frais d'écolage

Les frais d'écolage pour un élève dont les parents sont domiciliés dans le canton de Fribourg sont de Frs 275.--. Ces frais sont facturés en novembre de l'année en cours.

Pour les élèves dont les parents sont domiciliés dans un autre canton, les parents doivent demander l'autorisation au canton d'origine pour que leur enfant étudie dans le canton de Fribourg. Le Collège vous renseignera volontiers.

Bourse d'études

Les parents qui remplissent les conditions requises par le règlement peuvent demander une bourse d'études.

Le jour de la rentrée, chaque élève reçoit les informations nécessaires pour effectuer une demande.

Les familles qui bénéficient déjà d'une bourse n'ont plus de documents à envoyer ; cela se fait automatiquement par l'office des subsides.

Attestations de formation

Une attestation de formation est automatiquement délivrée - à chaque élève - le jour de la rentrée scolaire.

Aucune attestation de formation ne peut être délivrée avant l'entrée en classe de l'élève.

Examens d'admission

Dates importantes

Remise à la Direction du Collège du Sud des fiches d'inscription pour la rentrée scolaire 2012 :

Mercredi 15 février 2012 Gymnase, Ecole de Commerce et Ecole de Culture Générale

Concours d'admission pour les candidats à l'Ecole de Commerce (cf. p. 9 « Nouvelles conditions d'admission à l'EC ») :

Samedi 17 mars 2012, 07h30, au Collège du Sud.

Examen d'admission pour les candidats à l'Ecole de Culture Générale qui y seraient astreints (cf. p. 12 « Conditions d'admission à l'ECG ») :

Samedi 17 mars 2012, 07h30, au Collège du Sud.

Examen d'admission pour les candidats au gymnase du Collège du Sud qui y seraient astreints (cf. p. 5 « Conditions d'admission au gymnase ») :

Mardi 10 juillet 2012, à Fribourg

Rentrée scolaire 2012-2013 : **lundi 3 septembre 2012**

Résultats

Examens d'admission pour l'Ecole de commerce (EC) et pour l'Ecole de culture générale (ECG) :

Les résultats d'examens sont envoyés dans les dix jours ouvrés.

Examens d'admission pour le gymnase (écoles privées) :

Les résultats d'examens sont envoyés dans les dix jours ouvrés.

Divers

Echanges linguistiques pour les élèves de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année

Nous recommandons vivement à tout élève de faire au minimum un séjour linguistique au cours de ses études. Il existe donc, au Collège du Sud, un service « échanges et séjours linguistiques ».

Dès la rentrée scolaire, l'élève peut s'inscrire pour participer, durant l'année scolaire en cours, à un échange avec un(e) jeune germanophone ou anglophone. La durée de ces séjours est de deux fois deux semaines. Les coûts sont modiques, étant donné que l'étudiant séjourne et prend ses repas dans la famille d'accueil : les seuls frais se limitent au trajet et à l'argent de poche. Il va sans dire que l'étudiant partenaire séjournera dans la famille de son partenaire francophone.

Nous avons un partenariat avec différents collèges d'Allemagne du Sud et de Suisse alémanique.

Il existe également d'autres programmes de séjours et d'échanges linguistiques, d'une durée de deux, huit ou onze semaines, n'hésitez donc pas à vous renseigner auprès de notre professeur responsable des échanges, Monsieur Michel Grandjean : grandjeanmi@eduf.fr.ch.

Une information plus détaillée est distribuée à la rentrée, courant septembre.

Cafétéria du Collège

Une vaste palette de choix culinaires, comme un menu du jour varié, des salades, des escalopes panées, des nuggets, un menu végétarien (sur commande), un buffet de pâtes avec ses diverses sauces à choix ou encore bien d'autres bonnes choses vous sont quotidiennement proposées. Le repas du jour est offert au prix de Frs 8.50, que vous réglez le jour même à la caisse. Afin de vous faire gagner du temps, vous pouvez acheter des carnets de 10 bons repas.

L'établissement a été certifié par le label « Fourchette Verte », gage de qualité et de cuisine saine et équilibrée. Ce label correspond aux normes actuelles de garantie alimentaire dans un espace non fumeur, en collaboration avec l'Association Fribourgeoise de la Croix-Rouge et le Centre d'éducation à la Santé.

Médiation

L'équipe de la médiation se tient en permanence à disposition. Pour les rencontrer ou simplement prendre contact, plusieurs moyens sont possibles : une boîte aux lettres « Médiation » se trouve au premier étage, un numéro de téléphone, le 026 305 98 63 (répondeur) ou un contact par mail. Vous trouverez tous les renseignements utiles sur notre site web : www.collegedusud.ch, ⇒ « Services et info » ⇒ « Médiation ».

Bibliothèque

Les services de la bibliothèque sont réservés aux membres du corps enseignant du Collège et du Cycle d'orientation, ainsi qu'aux élèves du Collège (Gymnase, Ecole de commerce, Ecole de culture générale) et du CO.

La bibliothèque compte environ 35'000 documents, répartis dans les domaines les plus variés. Elle doit en effet répondre aux attentes des enseignants mais aussi des jeunes de 12 à 19 ans. La bibliothèque fournit des ouvrages utiles aux élèves et aux professeurs dans leur travail ; l'accent est mis sur les ouvrages de référence, les documentaires, les critiques d'oeuvres littéraires. Les domaines suivants sont également bien représentés : pédagogie, enseignement, psychologie, littérature française et romande, art.

Site web du Collège

Le collège possède son site, mis à jour régulièrement. Nous vous laissons le plaisir de le découvrir, à l'adresse www.collegedusud.ch.

Depuis la page d'accueil, il vous suffit de suivre le lien « **Mémento** » pour vous tenir régulièrement informés des spectacles, manifestations, ou encore des dates de vacances.